

MOTION SUR LE PROTOCOLE SANITAIRE

Cette reprise se fait dans un contexte sanitaire aggravé, avec la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé paru seulement 72 heures avant la rentrée. Il nous apparaît extrêmement discutable d'effectuer la rentrée des élèves sans avoir pu analyser et trouver les solutions locales pour que les élèves ainsi que les adultes soient en sécurité au collège Christine de Pisan.

En effet, bien que certaines mesures aient déjà été prises depuis septembre, d'autres semblent encore à ce jour impossible à mettre en place par manque de moyen.

- Le nettoyage des sols tous les jours, le nettoyage plusieurs fois par jour des bureaux, poignées...

Les agents en sous effectifs le font au détriment quelquefois de leur pause.

- Quant aux masques distribués au personnel, ils sont toxiques et en nombre insuffisant. Deux masques par jour de présence doivent être donnés. Or, à ce jour nous n'avons reçu que 4 masques.

A quand des masques non toxiques et en nombre suffisant?

- En EPS:

La discipline est fortement impactée par le protocole sanitaire. Il diminue drastiquement les pratiques physiques que l'on peut proposer aux élèves, en raison d'une distance de 2m minimum imposée entre chaque élève.

Ceci empêche la mise en place d'une continuité pédagogique, et dans certains cas nous ne pourrions même pas dispenser un cours d'EPS et serons contraints de garder les élèves en salle de classe.

L'association sportive quant à elle reste fermée dans l'attente d'une réponse du recteur d'académie.

- En SVT et physique: les manipulations sont devenues impossibles car nous n'avons plus nos salles de sciences et ceux depuis le début de l'année.

Le protocole nous paraît insuffisant à ce jour, nous demandons:

- Le passage à un fonctionnement en demi-groupe, selon des modalités d'organisation à définir (alternance de semaines, de jours etc), sans recours au cumul présentiel/distanciel.

- Recrutements de personnels, d'AED mais aussi d'agents territoriaux (pour assurer un nettoyage et une désinfection des salles,...). Cela permettrait d'éviter aux AED d'effectuer le travail de nettoyage des tables lors de la demi-pension, mission qui ne fait pas partie de leurs fiches de postes.

- De nouvelles modalités d'aération des salles, alors même que l'hiver rend l'ouverture des fenêtres plus problématique qu'à la rentrée.

Qu'en est il du gymnase qui ne peut être aéré correctement?

- Rendre possible des rencontres avec la médecine du travail, qui nous paraît inexistante. Nous ne pouvons compter que sur nos collègues infirmières qui doivent déjà s'occuper de nos élèves.
- Des mesures doivent aussi être prises sur le plan pédagogique parmi lesquelles l'aménagement des programmes et un nouveau calendrier du brevet.
- Le jour de carence doit être suspendu immédiatement : il est inacceptable que les personnels payent le prix d'être malade !

Les représentant.e.s des personnel.e.s siégeant au CA soutenu.e.s par leurs organisations syndicales